

tion a été réglée. Il a été décidé que le gouvernement continuera à verser dans les mains du Vicariat de Rome la somme annuelle de 200,000 francs ; et, pour les arriérés, il inscrira au grand livre de la dette publique un capital de 3,000,000 donnant une rente annuelle de 105,000 francs, qui seront ajoutés au fonds précédent. Les ordres religieux recevront ainsi 305,000 francs par an. Ce n'est pas une concession bien importante, et nous ne sommes pas aux 400,000 francs que le gouvernement reconnaissait par la loi du 12 juin 1873 devoir donner aux ordres religieux existant à Rome en 1870. Il bénéficie de tout un passé sur lequel le pape passe l'éponge de la condonation, mais c'est quelque chose.

— Dernièrement, a eu lieu à Rome, par les soins de l'Archiconfrérie de la Doctrine chrétienne, dans l'église de Saint-Apollinaire, la distribution des récompenses aux enfants du catéchisme des diverses écoles, et la célèbre élection de l'« Empereur et de sa cour ».

L'Empereur du catéchisme se nomme Dominique Rossi. C'est un enfant de la paroisse des Saints Quirice et Julitte. Les quatre princes de sa suite, le capitaine et le porte-étendard, sont des paroissiens de San Salvatore in Lauro, de Saint-Eustache, de Sainte-Marie in Cosmedin et de Sainte-Marie in Aquiro.

Le cardinal Pierre Respighi, vicaire-général de Sa Sainteté, entouré de plusieurs prélats, présidait la cérémonie, qui est un événement dans le petit peuple. Cette institution de l'Archiconfrérie de la Doctrine chrétienne, cette élection d'un empereur, de princes, etc... sont très anciennes et font voir l'importance que les papes ont toujours attachée à l'enseignement du catéchisme. L'empereur et sa cour ont été reçus en audience solennelle par le Souverain-Pontife.

---